



# L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE AUTISME : UN MAILLON ESSENTIEL AU SERVICE DE L'INCLUSION

Alors que nous célébrons la Journée nationale de l'Autisme le 2 avril, l'Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme (UEEA) de l'école Beauregard fête son premier anniversaire. Ce dispositif scolaire pour les jeunes autistes était le maillon qui manquait dans la palette d'accompagnement. Un dispositif "gagnant-gagnant" pour tous les enfants, pour apprendre à vivre ensemble au delà des différences.

*Publié le 31 mars 2025*

L'Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme (UEEA) de l'école Beauregard fête sa première année d'activité. Ouverte le 26 février 2024, cette classe, qui compte actuellement **8 inscrits**, permet d'accueillir jusqu'à 10 enfants, âgés **de 6 à 11 ans**. Elle devraient afficher complet à la prochaine rentrée. Ce dispositif a pour objectif de contribuer à la scolarisation d'enfants portant des troubles du spectre autistique et de favoriser leur inclusion dans une classe ordinaire. Les enfants, inscrits et comptabilisés dans les effectifs de l'école, sont orientés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Cette unité poursuit les mêmes objectifs que l'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) ouvert en 2021 à l'école Jean Macé, qui affiche complet **avec 7 élèves de 3 à 6 ans**.

## Le travail de plusieurs partenaires

La présence de ces deux unités au sein même des écoles publiques de la Ville est un élément clé pour l'inclusion de ces enfants, pour leur immersion dans le milieu scolaire ordinaire. Elles sont le fruit d'un travail partenarial entre l'éducation nationale, la Ville de Millau, la PEP 12 et l'agence régionale de santé (ARS).



*Genèse et financements : L'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) Occitanie a lancé en 2020 un appel à candidature pour l'ouverture d'une unité d'enseignement en maternelle (UEMA) sur le territoire de l'Aveyron. La Ville de Millau s'est portée candidate et l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Aveyron (ADPEP12) a été retenue pour porter l'UEMA à Millau. La Ville de Millau a ensuite candidaté pour porter l'UEEA et la candidature de l'ADPEP12 a aussi été retenue. L'ARS alloue chaque année à l'ADPEP12 une enveloppe de 160 000 euros pour le fonctionnement de la classe UEEA et de 260 000 € pour la classe UEMA.*

Abritées dans les locaux municipaux, ces classes sont entièrement dédiées aux enfants de ces unités, avec une équipe pluridisciplinaire dans laquelle une enseignante et des éducateurs spécialisés accompagnent les enfants. Il s'agit de répondre aux besoins spécifiques des enfants avec des apprentissages adaptés, en aménageant les espaces de travail.

Les enfants porteurs d'un trouble autistique partagent les temps de récréation et les repas avec les enfants des autres classes de l'école. Ils peuvent intégrer les autres classes sur des ateliers ponctuels, ou bien les enfants d'autres classes peuvent intégrer ces unités sur des activités spécifiques : c'est « l'inclusion inversée ».

Ces dispositifs sont essentiels pour que chaque enfant pose dès le plus jeune âge, avec évidence et durablement un regard bienveillant sur la différence. Il est une pierre fondamentale dans la construction d'une Ville solidaire dans laquelle chacun trouve sa place et s'épanouit, quel que soit sa différence.



## Une palette de dispositifs au service de l'inclusion à l'école

Les deux unités spécialisées au sein des écoles de la ville s'ajoutent à d'autres dispositifs en faveur de l'inclusion des enfants au profit de leur scolarité, comme les classes ULIS ou les accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH).

La Ville de Millau vient compléter les actions de l'Etat avec une palette de mesures en place pour favoriser le bien-être et les apprentissages des enfants, et pour accompagner les parents sur le territoire.

Au premier rang de ces actions, **une convention signée avec Millau Enfance Handicap acte l'engagement de la Ville de Millau et des professionnels** « pour favoriser et mettre en œuvre une cohérence et complémentarité dans les prises en charge des enfants et des jeunes ayant des besoins spécifiques, de développer des passerelles avec d'autres structures, de coordonner les équipes et les intervenants extérieurs, de mieux informer et orienter les familles »

## Les autres actions de la Ville de Millau :

<https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/premier-anniversaire-de-lueea-un-dispositif-supplementaire-au-service-de-linclusion-3786?>

- > 3 classes ULIS (Unité localisée pour l'enseignement scolaire) dans les écoles de Millau (Jules Ferry, Jean-Henri Fabre et Martel), dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés.
- > Une classe de l'IME (institut médico-éducatif) délocalisée à l'école du Puits-de-Calès
- > Un référent « accueil inclusif » recruté par la Ville pour accompagner les parents d'enfants à besoins spécifiques
- > Un service civique au sein de la Ville de Millau pour accompagner les enfants à besoins spécifiques sur les temps périscolaires et au centre de loisirs Louis Bonniol
- > Des ateliers portés par la Ville (service Education Jeunesse) et le CCAS en faveur des parents d'enfants à besoins spécifiques, afin de leur proposer des temps de partage, de répit, mais aussi des outils pouvant leur servir quotidiennement.

**Les prochains ateliers auront lieu les 17 et 24 mai 2025 au Bar'bouille**



**VILLE DE MILLAU**

17 avenue de la République  
12100 Millau  
05 65 59 50 00